



Chantage et abus de faiblesse

Par **louloute91**, le 14/09/2015 à 15:45

Mes parents sont mariés depuis 42 ans, ils ont vécu longtemps dans le sud où ils étaient propriétaires de leur maison. Pour leurs retraites, ils ont décidé de repartir vivre dans le village de mon père dans l'Ardèche où là ils ont fait construire une maison avec l'argent de la maison qu'ils avaient vendu dans le sud.

Aujourd'hui, ma mère qui n'a jamais travaillé de sa vie et vécu aux crochets de mon père a décidé de lui faire du chantage affectif en lui donnant comme ultimatum soit il donnait son accord pour vendre la maison soit elle le quittait. Mon père est handicapé à 90% et dépendant d'elle à 100% pour s'habiller, se laver, manger, prendre ses cachets et faire ses piqûres d'insuline.

En sachant que là où est construit la maison c'est un terrain que mon père a hérité de son père.

Lui ne veut pas vendre puisqu'il est sur ses terres et qu'il est chez lui mais se voit forcé de le faire pour ne pas se retrouver seul.

Surtout que ma mère correspond avec un homme dont l'identité est usurpée et qui lui fait un lavage de cerveau pour qu'elle parte vivre en Martinique. C'est pour cette raison qu'en un mois et demi elle a pratiquement tout vendu ce qu'ils se trouvaient dans la maison (meubles que mon père avait également hérité de sa grand mère, ses outils puisqu'elle lui rabâche qu'il n'est plus bon à rien par rapport à sa maladie, vaisselles de la grand mère.....etc.) et qu'elle a mis la maison en vente.

Il n'y a pas de contrat de mariage. Elle interdit à quiconque de parler à mon père et quand on arrive à le faire elle le menace de partir et de le laisser seul en emportant carte de crédit et chéquier ainsi que la somme qu'elle a déjà accumulé en vendant les objets de valeur de mon père. Elle ne touche pas de retraite et n'a aucun revenu sinon ceux de mon père. Ce qui le laisserait complètement démuné de tout.

Il y a un mois et demi tout allé encore bien puis elle a complètement disjoncté.

Mon père se retrouve pris en otage par une femme qui se sert de lui comme d'une banque pour pouvoir partir vivre une autre vie en le laissant sur la paille.

Nous sommes désemparés face à la situation et nous ne savons pas les droits que mon père peut avoir ou pas.

Y a t il un recours? que pouvons nous faire?